PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE

DE

BASSUSSARRY



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er décembre 2015

L'an deux mil quinze, et le premier du mois de décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bassussarry se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015, conformément à l'article L.2121.11 du Code Général des Collectivités territoriales

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, et Gony.

Excusés: Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Absente: Mme dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

APPROBATION du COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 septembre 2015

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Administration Générale:

1°/ Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau du syndicat URA

Adopté à l'unanimité

2°/ Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif du syndicat URA

Adopté à l'unanimité

3°/ Approbation de la modification des statuts du syndicat AEP URA

Adopté à l'unanimité

4°/ Approbation de la modification des statuts du syndicat d'assainissement collectif et non collectif URA

Adopté à l'unanimité

5°/ Achat de la parcelle AB 18p

M. Sorhaits demande si la parcelle est classée aujourd'hui en zone constructible. M. Gony s'étonne du prix de la parcelle et s'abstient de voter.

Adopté à l'unanimité

6°/ Vente d'une parcelle à M. Harcaut

Adopté à l'unanimité

Finances:

7°-1/ D.M. n° 4 (Budget Général)

Adopté à l'unanimité

7°-2/ DM n° 1 (BA du CLSH)

Adopté à l'unanimité

7°-3/ DM n° 1 (BA du lotissement Ur Geldi)

Adopté à l'unanimité

8°/ Autorisations d'investissement par anticipation au BP 2016

Adopté à l'unanimité

9°/ Modification du prix du lot 5 du lotissement Ur Geldi

M. Sorhaits demande si ma vente a été confiée à des agences : agence du golf, etc..

M. Sorhaits s'abstient pour lui-même et Mme Vigier.

Adopté à l'unanimité

Travaux:

10°/ Dénomination de voies privées et communales

Adopté à l'unanimité

11°/ Non restitution des cautions sur le lotissement Ur Geldi

Adopté par 15 voix pour et 3 contre (Mme et MM. Vigier, Sorhaits et Gony)

Affaires sociales:

12°/ Transfert de la compétence Petite Enfance à la communauté de communes Errobi

Adopté à l'unanimité

13°/ Action sociale

M. Gony demande quelles mesures ont été prises pour le personnel.

Adopté à l'unanimité

14°/ Suppression d'un poste d'attaché territorial

Adopté à l'unanimité

15°/ Création d'un poste d'attaché principal

M. Gony soulève la question de l'égalité de traitement des agents qui ont été reçus à l'examen professionnel et demande d'en prendre acte. M. Baudry lui répond qu'il ne fait pas de distinguo entre les agents.

Adopté à l'unanimité

16°/ Tarifs camp ski

Adopté à l'unanimité

17°/ Subvention complémentaire pour l'ACCS

Adopté à l'unanimité

18°/ Election d'un référent pour l'ACCS

Adopté à l'unanimité

19°/ Avis sur le projet de schéma de coopération intercommunale

Adopté par 14 voix pour et 4 contre (Mmes et M. Bonzon, Gay, Yaouanc et Vigier)

Questions diverses:

- Question de M. Sorhaits: Projet commercial du Centre Bourg

Le Maire répond que ce projet de construction d'un bâtiment pour accueillir des commerces et des services n'est qu'au stade de l'avant-projet et qu'il est prématuré de parler du coût du bâtiment aujourd'hui. Ce projet est prévu en partenariat avec les commerçants et les professions paramédicales intéressées et qu'il souhaite vivement qu'il aboutisse.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20 h 24.

Bassussarry, le 02 décembre 2015 Le Maire

Stehenary

Addor

Associated Singles

Signature

Associated Signat